

**4 Politique**

**Obsèques des deux soldats gabonais décédés en RCA  
L'ultime hommage de la République**



Photo : D.R

Les officiels, constitués essentiellement des représentants de la hiérarchie militaire.



Photo : D.R

Arrivée des dépouilles des deux soldats dans la cour du camp Baraka.

**O. N.**  
Libreville/Gabon

**LES** deux militaires gabonais disparus le 13 juillet dernier en RCA et qui servaient dans le cadre de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (MINUSCA), les caporaux-chefs Ghislain Mouloungui Nziengui et Jauris Nzombi Yopa, ont reçu les honneurs de la République. C'était au cours d'une cérémonie organisée au camp Baraka de Libreville et présidée par le ministre de la Défense nationale, Mathias

Otounga Ossibadjou, en présence du chef d'état-major des Forces armées, le général d'armée Roger Auguste Bibaye Itandas et des représentants des différents corps d'armées et des Forces de police nationale. Cette manifestation solennelle, débutée par l'exécution de l'hymne national, a également été marquée par la lecture des oraisons funèbres par les chefs des différents services dans lesquels étaient respectivement affectés les soldats décédés avant leur départ pour Bangui, ainsi que par leur décoration à titre posthume. D'abord de la Médaille de reconnaissance des Forces armées gabo-



Photo : D.R

naises, décernée par le général d'armée Bibaye Itandas, agissant au nom du ministre de la Défense na-

**Une phase de la remise des décorations à titre posthume, par le ministre de la Défense nationale, Mathias Otounga Ossibadjou.**

tionale ; ensuite, les regrettés ont été faits Chevaliers de l'Ordre national du mérite gabonais par le minis-

tre Otounga Ossibadjou, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces de défense et de sécurité. Dans son propos de circonstance, le ministre de la Défense nationale a salué "la bravoure et le courage" qui ont caractérisé les deux soldats. Laissant entendre au passage que le silence et la tristesse qui prévalaient dans la cour d'honneur du camp Baraka traduisaient "la douleur de toute la Nation face au drame vécu et qui fait couler beaucoup de larmes à tous". Mathias Otounga Ossibadjou a conclu son allocution en exprimant aux familles des disparus la solidarité de la Nation, au nom du Chef su-

prême des Forces de défense et sécurité, "déterminé quant à lui à cultiver la paix sans laquelle, il n'y a point de développement". Né le 11 octobre 1987 à Port-Gentil, le caporal-chef Ghislain Mouloungui Nziengui appartenait au 1er Régiment de parachutistes du Gabon (RPG). Pour sa part, le caporal-chef Jauris Nzombi Yopa qui est né le 1er octobre 1988 à Libreville, figurait dans les effectifs du Bataillon de Reconnaissance et de Combat (BRC). Au terme de la cérémonie, les dépouilles ont été remises à leurs familles respectives.

**CNC/Accès équitable aux médias publics**

**Le point avant la mise en place de la commission**

**SM**  
Libreville/Gabon

**Le président du Conseil national de la Communication et son équipe ont reçu, hier, en milieu de matinée, les représentants des partis politiques ayant des candidats à l'élection présidentielle du 27 août prochain. En prélude à la mise en place de la "Commission accès équitable" aux médias publics.**



Photo : SM

Une phase de la rencontre entre les membres du Conseil national de la Communication (CNC, photo de gauche) et les représentants des partis politiques ayant un candidat à la prochaine présidentielle.



Photo : SM

UNE rencontre entre les membres du Conseil national de Communication (CNC) avec à sa tête son président, Jean-François Ndongou, et les représentants des partis politiques s'est tenue hier matin au siège de ladite institution. Il s'agit notamment des formations politiques dont les candidats prendront part au prochain scrutin présidentiel, en at-

tendant confirmation de la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle. L'objectif de cette rencontre était, pour les membres du CNC, de s'accorder sur un certain nombre de points, conformément aux textes, avant la mise en place de la commission qui sera chargée d'assurer l'accès équita-

ble des candidats aux médias publics. Laquelle, selon la loi, aurait du être déjà mise en place depuis le 13 juillet dernier. Le retard accusé à cet effet est donc d'une semaine. Cela, en dépit des dispositions prises par l'organe en charge de réguler la communication en période électorale, qui a adressé des

correspondances aux formations politiques de l'opposition et de la majorité, afin qu'elles désignent leurs représentants devant faire partie de la "Commission accès équitable". Le président du CNC regrette de n'avoir pas encore reçu les réponses des partis politiques. «Toutes les lettres, a-

t-il précisé, ont été transmises depuis le 29 juin dernier». C'est dire que, «si la commission a un retard, celui-ci n'incombe pas au CNC. Ce qui fait que d'ici le 27 juillet, nous commencerons nous-mêmes à travailler en l'absence des partis politiques», a déclaré Jean-François Ndongou. Non sans ajouter que dans ce cas,

son institution se chargerait également de mettre en place un Code de bonne conduite de façon unilatérale. Aussi, le président du CNC a-t-il tenu à faire savoir à ses interlocuteurs les bases du principe d'équité quant à l'accès aux médias de l'Etat. Notamment, la mise à disposition à ladite commission, des programmes de campagne de chaque candidat. Signalons qu'au terme de cette réunion, un délai supplémentaire de 48 heures a été accordé aux partis de la majorité et de l'opposition, pour faire connaître les membres qui les représenteront au sein de la structure en charge de coordonner l'accès équitable aux médias publics.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 21/07/2016**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,1013	1USD =	595,621	1 USD	631,992
CAD	1,4382	1CAD =	456,096	1 CAD	480,079
JPY	117,3300	1JPY =	5,591	100 JPY	581,365
GBP	0,8361	1GBP =	784,591	1 GBP	818,428
CHF	1,0882	1CHF =	602,791	100 CHF	63 117,46
ZAR	15,7296	1ZAR =	41,702	100 ZAR	4 336,51
MAD	10,8421	1MAD =	60,501	MAD	62,91
CNY	7,3501	1CNY =	89,245	1CNY	91,92

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
<b>CAC 40</b>	21/07/2016	<b>4 379,76</b>
<b>DOW JONES</b>	21/07/2016	<b>18 595,03</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**21 Juillet 2016: 47,51**